

Le deuxième paragraphe du Chéma: Le joug des commandements :

עול מצוות

La deuxième section du Chéma se divise en trois parties.

- A) La récompense des mitsvot.
- B) La sanction pour les transgressions et le détournement du chemin de la torah.
- C) Et enfin le style de vie pendant l'exil.

Dans ce paragraphe il y a 24 lettres identiques.

- A) La récompense des mitsvot.

Comme déjà précisé plus haut le deuxième paragraphe du Chéma est la déclaration du « joug de mitsvot ». En quoi cette affirmation, est un plus par rapport à la précédente, celle du joug du règne et de la royauté ? Il paraît évident que le joug des mitsvot est inclus dans le joug du règne et de la royauté. La torah vient nous apprendre qu'il n'est pas suffisant d'accomplir les commandements par obligation, mais aussi par la compréhension et la connaissance, c'est le sens de la phrase « et se sera si vous entendez bien mes commandements ».

Accomplissez mes commandements avec perfection, amour, ferveur et joie cela n'est possible qu'avec le savoir.

Et ce sera si vous entendez correctement mes commandements :

La répétition du mot entendre, [שמעו תשמעו] que l'on traduit par entendre correctement, sous-entend qu'il n'y a pas dans la torah d'enseignement maîtriser complètement, chaque fois que l'on étudie un texte maintes fois appris on y découvrira toujours des nouveautés. Le verset dit dans Daniel 2,21 : Tu dispenses le savoir aux sages. Hachem ne donne le savoir qu'à celui qui le possède déjà.

De plus c'est uniquement comme cela qu'on arrive à accomplir par amour.

Le mot [והיה] « et se sera » est employé pour exprimer la joie, celle d'accomplir les mitsvot, comme le souligne nos maîtres dans le talmud chabbat 30 b « Le roi Salomon n'a célébré que la joie des mitsvot, mais pour la gaité de ce monde il dit : l'allégresse n'apporte rien.

Que je vous ordonne aujourd'hui : Considère les mitsvot et la torah comme si Je vous les ai ordonnées aujourd'hui. Chaque jour est un jour nouveau où la lumière qui est contenue dans la torah et les commandements illumine avec un rayonnement inédit, tout dépend de la manière qu'ont les hommes de l'explorer.

D'aimer l'Eternel votre D et de Le servir de tout votre cœur et de tout votre être :

Comme dans la vie, l'amour n'est pas la condition préalable au dévouement, à l'abnégation ou à la fidélité. La vie commune, ses sacrifices et ses épreuves tout ce que l'on est prêt à faire

pour l'autre ou pour son conjoint, sont la raison de l'amour et sa cause. L'amour n'est en fait que la finalité de tout cela. De même le verset nous dit accomplissez la torah et les mitsvot que Je vous ordonne aujourd'hui vous arriverez à aimer l'Eternel. Chaque mitsva que nous accomplissons vient grossir et augmenter l'attachement à D, plus nous y mettons de la ferveur, de la passion et de l'abnégation et plus cet amour sera ardent intense et enraciné en notre cœur.

De nombreuses personnes se « *plaignent* » de ne pas ressentir cet amour pour Hachem malgré l'accomplissement des mitsvot et l'étude de la torah.

Il faut bien savoir que cela dépend souvent de notre intention dans leurs accomplissements et aussi de la manière de les pratiquer, ne pas tomber dans la routine ce que les maîtres ont qualifiés d'automatisme, d'habitude, de rituel sans âme. Pour cela on se doit de changer notre conception de la torah et des mitsvot, agir sans rien attendre en retour, le renoncement et l'abnégation sont les secrets de la réussite, savoir que Hachem ne nous doit rien !

Apprendre et appliquer sans restriction et surtout étudier les livres de l'éthique du service divin comme le livre exceptionnel et extraordinaire du Hassid Luzzato זיע"א זצק"ל « la voie des justes ». Immense ouvrage, d'une sagesse incalculable, incontournable pour celui qui a à cœur de se transformer pour la gloire de D.

Le servir de ton son cœur et de tout ton être (âme) :

La répétition de ce commandement concerne le public alors que dans le premier paragraphe il concernait le particulier.[יחידי וציבור]. De plus les miracles cités plus loin ne peuvent être obtenus de manière continue uniquement si la grande majorité du peuple les exécute avec amour. Les particuliers sont récompensés ou sanctionnés que selon leurs actions.

Le service du cœur est la Tefila, la faire de tout cœur et de toute sa volonté avec sincérité, les prières quotidiennes remplacent les sacrifices, dont le but était l'élévation de l'âme animale le « Nefesh » qui se situe au niveau du système sanguin, comme dit le verset « vous ne mangerez pas de sang car le sang est l'âme (Nefesh) ». Chez l'homme la parole est appelée « Nefesh » comme dit le verset « et l'homme est devenu un être vivant » [נפש חיה] le targum traduit « parlant ». Chaque mot prononcé pendant la prière est l'expression de l'âme, il convient donc de la laisser s'exprimer sans qu'elle soit retenue par la volonté du corps et ses désirs.

Il n'est pas dit ici comme dans le premier paragraphe « de tous tes moyens », explique le Gaon qu'un individu peut arriver à ce degré, comme Rabbi Chimon Bar Yohai. C'est à dire qu'il a consacré sa vie à l'étude en lui sacrifiant non seulement les plaisirs et le superflu mais aussi tous les besoins élémentaires qui permettent de vivre « normalement ».

Mais pour un public et une communauté c'est très rare d'y parvenir, il est dit dans le talmud berakhot 35b : nombreux sont ceux qui ont fait comme Rachi mais n'ont pas atteint la réussite.

Il y a lieu de souligner ici qu'à la différence d'autres croyances, la torah ne promet pas uniquement la félicité du monde futur en récompense de nos mitsvot, mais essentiellement la jouissance, le bonheur, l'enchantement et la béatitude sur cette terre. Comme dit le texte plus loin ou celui de la paracha de « Béhoukotai ». Toutes les bénédictions sont garanties dans ce monde, pour nous permettre de l'élever au niveau de la sainteté. Voir la voie des justes ch. 26. Cela est fondamentalement le sens de toutes les mitsvot et de l'étude « sanctifier le quotidien », rendre nos demeures un sanctuaire etc. de même transformer ce monde physique et matériel en spiritualité.

Cependant, s'il se trouve que malgré toute « *notre torah et nos innombrables mitsvot* » cela ne se réalise pas, et qu'il semblerait que toutes ces récompenses ne sont que pour un monde meilleur, cela est sûrement dû à nos fautes. Nos mitsvot ne sont pas aussi nombreuses que

nous voulons bien le dire et de qualités insuffisantes pour que dans ce monde nous ayons le mérite de voir se réaliser toutes ces bénédictions.

Je donnerai la pluie de votre terre en son temps, la pluie précoce d'automne et la pluie tardive du printemps tu récolteras ton blé, ton vin et ton huile :

Il aurait du dire « Je donnerai la pluie sur votre terre » que signifie la pluie de votre terre ? Le talmud Baba Batra 25b : Rav Hasda dit : « depuis le jour où le temple a été détruit les pluies ne tombent plus d'un bon réservoir comme il est dit Hachem t'ouvrira les réservoirs de bonté » tant qu'Israël accomplit la volonté de D et qu'ils sont installés sur leur terre les pluies se déversent d'une réserve de bien mais quand ils ne sont plus sur leur terre les pluies ne proviennent plus des réserves de bien ». De même il est dit dans le talmud Taanit 10a, pour la terre d'Israël c'est Le Saint Béni Soit Il Lui-même qui l'abreuve, mais le reste du monde la pluie tombe par un envoyé comme dit le verset, job 5 ,10 : « Il donne la pluie sur la surface de la terre et envoie l'eau sur les terres ». De même il est dit dans le Sifri (Ekev) : « Je donnerai Moi-même et non par un envoyé quand, où ? Sur votre terre et pas pour les autres pays ». Il y a donc bien une différence entre la terre d'Israël et le reste du monde, comme disent les maîtres la terre d'Israël étant le lieu de la résidence de la Chéhina la pluie qui y tombe est celle qui vient directement des réservoirs de la bénédiction

(ברכה העליונה). En son temps, Rachi dit la nuit vous n'en serez pas déranger ou les nuits de chabbat quand tous sont chez eux, c'est-à-dire que personne ne se trouve en chemin. De cette pluie vous n'aurez aucun désagrément, aucune perturbation et tracas c'est une bénédiction parfaite.

Tu récolteras ton blé, ton vin et ton huile.

Le texte passe ici du pluriel au singulier, bien que la « berakha » se répande sur l'ensemble du peuple chaque individu récoltera ce qui lui est destiné, chacun en retirera sa propre bénédiction, c'est à ce niveau qu'elle se situe.

En disant cette phrase il faut penser à l'interdiction de voler, si celui qui engrange sait qu'il ne possède que ce qu'il lui est assigné, il ne pensera pas un instant à prendre ce qui appartient à autrui.

Il est dit trois sortes de production uniquement, on aurait pu penser que la bénédiction doit aussi se répandre sur les autres sortes de productions. Les prélèvements obligatoires sur les récoltes, que l'on doit, au Cohen la Térouma, au Levy le Maasser, ne s'appliquent selon la torah que sur ces trois espèces selon le Raavad, Rachi et le Ramban ce sont les maîtres qui les ont étendus aux autres productions, les légumes et les fruits¹. Pour que la bénédiction soit réelle il est absolument nécessaire d'effectuer ces prélèvements.

Les Cohanim et les Leviim se consacraient au service d'Hachem, ils n'avaient pas de part sur la terre, de nos jours aussi, bien qu'il n'y ait plus le temple, ceux qui consacrent leurs vies à l'étude de la torah et s'y adonnent de toutes leurs forces en sacrifiant les biens matériels de ce monde, sont les Cohanim et les Leviim de notre temps, le peuple se doit de les soutenir et de subvenir à tous leurs besoins.

Je donnerai l'herbe dans ton champ pour tes animaux, tu mangeras et tu seras rassasié.

Rachi explique, tu n'auras pas le besoin de rechercher des pâturages éloignés, il y aura une telle opulence dans les récoltes que pendant l'hiver tu en couperas pour en nourrir les animaux et au temps des moissons les récoltes seront en surabondance.

Tu mangeras et tu seras rassasié, c'est une bénédiction supplémentaire, être repu en consommant peu. C'est pour cela que cette phrase est mise après la bénédiction des animaux.

¹ Selon le Rambam pour toutes les productions que l'on garde les prélèvements sont une obligation de la torah.

Il est dit dans Lévitique 26, 5 : « vous mangerez votre pain à satiété » Rachi précise tu mange peu et la berakha se réalisera dans ton ventre. Quand Il est dit « tu engrangeras » c'est pour ne pas avoir le souci du lendemain et pour la tranquillité d'esprit, pour pouvoir se consacrer à l'étude sans tracas.

Cela vient aussi préciser l'obligation de nourrir les bêtes avant de se mettre à table.
ici se conclue la première partie, celle de la récompense des mitsvot.

B) La sanction pour les transgressions et le détournement du chemin de la torah.

Gardez vous ! Que ne se laisse séduire votre cœur et que vous vous écartiez. Que vous serviez des divinités étrangères et que vous vous prosterniez devant elles.

Rachi explique : la nature humaine est faite de telle sorte que c'est surtout quand tout va pour le mieux et qu'il a une surabondance que les hommes ont tendances à s'écarter d'Hachem et de Sa torah.

Ce qui est étonnant, c'est que cette mise en garde s'adresse à celui qui a atteint l'amour d'Hachem et qui Le sert de tout son cœur, comment cet homme peut-il arriver à servir les idoles ?

On se laisse séduire par les délices de ce monde et ses plaisirs, par la réussite sociale, par la richesse et par le pouvoir et sans s'en rendre compte les hommes basculent et s'écartent d'Hachem et de Sa torah. La torah exige de nous que nous soyons continuellement sur nos gardes, que nous soyons prudents, attentifs pour que notre cœur ne soit pas séduit car alors il sera trop tard. S'écarter, ne veut pas dire abandonner complètement la torah et les mitsvot, mais même faire un écart minime, avoir une petite faiblesse, un manque de ferveur ou d'entrain est considéré comme si on avait tout abandonner. Comme disent les maîtres « Si tu m'abandonnes un jour la torah s'écartera de toi de deux ».

Il est dit ici quatre étapes d'une descente qui semble inéluctable,

- 1) la séduction du cœur,
- 2) le détournement du chemin de la torah,
- 3) l'idolâtrie,
- 4) la prosternation devant les idoles c'est à dire l'effacement complet de cet individu aux dieux étrangers.

On remarque que la cause de cette dégradation est les plaisirs matériels mais les conséquences sont au niveau des croyances. Souvent les hommes justifient leurs éloignements de la torah et des mitsvot par des théories intellectuelles et des conceptions scientifiques mais en réalité la seule vraie raison est leurs attachements aux plaisirs de ce monde et leur manque de volonté de s'en écarter. Comme la fameuse parabole de celui qui tire la flèche sur la cible et seulement après dessine les cercles, sa flèche est toujours au milieu « en plein dans le mille ». Les dieux étrangers [אלהים אחרים] ceux qui détiennent les pouvoirs sont appelés [אלה-ים] les forces qui dirigent la société des hommes et la nature de la création, exercent une attraction puissante sur les individus. Elles « séduisent » les hommes à tel point qu'ils penseront pratiquement tous que cet état de fait est incontournable, qu'on ne peut en aucun cas s'en affranchir, les hommes leur sacrifieront leurs vies, ils s'annuleront complètement pour eux. Ces dieux sont étrangers à ceux qui les servent, ils ne répondent pas à ceux qui les implorent. Leur pouvoir n'est pas réel, ce sont les hommes qui le leur confèrent.

Et ainsi s'enflamme la colère de l'Eternel contre vous Il retiendra les cieus, et il n'y aura pas de pluie. La terre ne donnera pas sa production, vous serez chassés rapidement de la bonne terre que l'Eternel vous donne.

Les « mécréants » transforment la bonté en jugement, c'est l'attribut de bonté et de miséricorde qui est mentionné avec la colère et la sanction. Il est cité dans ce verset quatre sanctions, pour les quatre fautes du verset précédent. Il retiendra les cieus : c'est la pluie de la

terre d'Israël qui tombe d'un réservoir de bénédiction, il n'y aura pas de pluies : ce sont les pluies naturelles, comme s'ils étaient en dehors de la terre d'Israël. La terre ne donnera pas son fruit : même si vous l'irriguez avec des canaux. Si après tout cela vous ne faites pas repentance, alors la terre vous chassera « vite » les maîtres disent que c'est 852 ans, c'est ce temps qu'Hachem a attendu pour que le peuple fasse « techouva » avant de l'exiler à « Babel ».

TROISIEME PARTIE : le mode de vie pendant l'exil.

A partir de **את**, il y a 50 mots qui correspondent aux 50 portes de l'intelligence.

Vous mettrez ces paroles sur votre cœur et dans votre être et vous les attacherez en signe sur votre main, et elles seront en fronteau entre vos yeux.

Rachi explique, même après que vous irez en exil soyez cerné par les mitsvot, portez les tefillins, posez des Mézouzot, afin que lorsque vous reviendrez les mitsvot ne seront pas nouvelles pour vous. De là nous apprenons que toutes les mitsvot qui sont une charge sur l'homme [חובת הגוף] s'appliquent en tout lieu et de tout temps.

Vous mettrez : **ושמתם - סם.תם** : la torah est comparée à une potion de vie Le Saint Béni Soit Il dit aux enfants d'Israël : « J'ai créé le penchant du mal et J'ai est créé la torah comme antidote, si vous vous y adonnez, vous en serez préserver ».

Vous les enseignerez à vos fils pour en parler, quand tu seras assis dans ta maison, et quand tu marcheras en chemin en te couchant et en te levant.

Vous les enseignerez : **ולמד תם** : une étude parfaite, en prononçant correctement chaque mot, en séparant les lettres identiques. Pour en parler : de là nous avons appris que dès que l'enfant sait parler son père se doit de lui apprendre « la torah nous est transmise par Moché, elle est un héritage pour l'assemblée de Yaakov ». Il doit lui parler en langue sainte et lui enseigner la torah, s'il ne le fait pas c'est comme si que le père à enterrer son enfant **חייו**.

Tu les écriras sur les poteaux de ta maisons et à tes portes.

Ces deux paragraphes sur un parchemin et tu le fixeras à l'entrée de ta demeure. Afin que vos jours se multiplient et les jours de vos enfants sur la terre que l'Eternel a juré à vos pères de la leur donner. C'est le retour en terre d'Israël.